
Demande de gratification communale pour les nouveaux diplômés

Dossier de candidature

Bénéficiaire

Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone :

Diplôme obtenu :

Date et lieu de naissance :

Mail :

PHOTO

Documents à joindre au dossier

- ✓ Formulaire de demande dûment complété
- ✓ Copie du diplôme ou du relevé de notes mentionnant la note finale obtenue
- ✓ Justificatif de domicile de moins de trois mois
- ✓ Copie d'une pièce d'identité en cours de validité
- ✓ Relevé d'identité bancaire (RIB) au nom du bénéficiaire

Diplômes éligibles

- Diplômes de niveau 3
 - Certificat d'aptitude professionnelle (CAP)
 - Brevet d'études professionnelles (BEP)
 - Certificat de spécialisation de niveau 3
 - Brevet des collèges
- Diplômes de niveau 4
 - Baccalauréat général
 - Baccalauréat technologique
 - Baccalauréat professionnel
 - Brevet professionnel (BP)
 - Brevet des métiers d'art (BMA)
 - Brevet national des métiers d'art (BNMA)
 - Certificat de spécialisation de niveau 4

Fait à Penmarc'h le/...../.....

Signature :